

# MAÎTRISER LES AVANTAGES DE LA SCI

1 jour - 7 heures



## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la Société Civile Immobilière
- Connaître les différentes responsabilités des dirigeants, des associés
- Comprendre les mécanismes de direction, de fonctionnement de la SCI
- Maîtriser l'articulation des divers régimes fiscaux (société / associés)

## PROGRAMME

- PRÉSENTATION DE LA SCI
- CONSTITUTION DE LA SCI
- FONCTIONNEMENT DE LA SCI
- LA FISCALITÉ DES SCI
- FIN DE LA SCI

## MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur
- Enseignement théorique (supports de cours, textes législatifs)
- Exercices pratiques

## FORMATEUR

Formateur du réseau des CMA, diplômé, expérimenté dans la thématique enseignée

Expérience en conseil des TPE

Coordonnées transmises lors de la convocation ou sur demande

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suivi en continu

Évaluation stagiaires et formateur à l'issue de la formation

## ACCESSIBILITÉ

Le service adaptera la prestation et vous orientera si nécessaire.

2 Référents Handicap sont à votre disposition à la CMA Isère.

Nous contacter au 04 76 70 82 09

## LES

- Tout savoir sur la SCI
- Exercices pratiques personnalisés
- Richesse des échanges
- Coût de la formation
- Taux de satisfaction :  
Plus d'info ICI  
Site CMA Auvergne-Rhône-Alpes

## PUBLIC

- Chef d'entreprise artisanale
- Conjoint (collaborateur, associé)
- Salarié
- Demandeur d'emploi

## PRÉREQUIS

Aucun

## LIEU

Grenoble,  
Villefontaine ou Bourgoin Jallieu

## DATES / HORAIRES

Cf. planning

## TARIF

Chef d'entreprise artisanale : 30 €

Salarié et demandeur

d'emploi : 210 €

Autre public : nous contacter

## DÉLAI D'ACCÈS

Aux dates indiquées, si le seuil de 7 stagiaires est atteint

## CONTACT

Service Formation Continue

04 76 70 82 09

formation.isere@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 013 022 00046

enregistré sous le n° 82 38 04914 38

Cet enregistrement ne vaut pas

agrément de l'Etat

# MAÎTRISER LES AVANTAGES DE LA SCI

1 jour - 7 heures

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

- PRÉSENTATION DE LA SCI
  - Définition
  - Intérêts de constitution de la SCI
  - Inconvénients
  - Distinction des sociétés commerciales et des sociétés civiles
- CONSTITUTION DE LA SCI
  - Le capital social / La nomination du dirigeant
  - Les statuts de la SCI
  - Les formalités d'immatriculation
- FONCTIONNEMENT DE LA SCI
  - Les associés
  - La gérance
- LA FISCALITÉ DES SCI
  - L'imposition à l'impôt sur le revenu
  - L'imposition à l'impôt sur les bénéfices
  - La fiscalité des associés
  - Les plus-values
  - Les prélèvements sociaux
- FIN DE LA SCI